



## **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers**

**VILLENAUXE LA GRANDE**



Villeneuve, le 02 Janvier 2023

### **Comme d'habitude..**

Le 31 Décembre 2022 aurait pu être une journée de week-end ordinaire au C.D de Villeneuve la Grande mais comme à leur habitude les agents ont dû combler les postes non prévus à la planification. Aucun agent médical, le PCC s'en chargera comme souvent ! Uniquement deux agents au parloir pour gérer l'entrée la sortie la gestion du linge, des colis de Noël, ainsi que la surveillance et les fouilles parloirs... Les agents géreront tout cela avec professionnalisme et implication comme d'habitude.

L'organisation bancal de notre C.D a connu un premier couac lorsqu'il a fallu organiser l'extraction médicale d'une personne détenue au Q.I, le nombre d'agents étant plus que limité. Le gradé de roulement a choisi de faire partir les agents en poste coupure QD2, le PCI2 et le surveillant cuisine. Il semblerait que les postes sensibles soient les premiers à être découverts dans notre administration. Bien entendu ce départ en extraction ne laissera pas le temps aux agents de prendre leur pause repas prévue dans leur journée. Les agents toujours professionnels et impliqués partiront sans se plaindre comme d'habitude.

Une fois la consultation aux urgences effectuée, les agents annoncent à l'encadrement la décision d'hospitalisation de la personne détenue. Les couacs et les manquements réglementaires s'enchaînent et une demande de garde statique a été faite. Malheureusement la préfecture annoncera qu'aucune force de l'ordre ne pourra venir l'effectuer pour le moment et la direction d'astreinte demandera alors aux agents de laisser la personne détenue seule en chambre sécurisée sous entrave et menotte en laissant les clés au personnel des urgences chose que le personnel médical et les surveillants refuseront de faire. Il faudra qu'un cadre de la fonction publique hospitalière rappelle les accords entre les deux administrations pour que la direction retire son ordre. Il faudra de très longues minutes de négociations et de dialogue de la part des surveillants pour qu'une solution soit trouvée et que le personnel médical lève l'hospitalisation et qu'un retour à l'établissement soit prévu.

Un retour en ambulance a alors été demandé par l'hôpital. Les couacs s'enchaînent, une heure plus tard les surveillants ont appris qu'aucune ambulance n'était disponible donc ils ont dû comme d'habitude trouver rapidement une solution en sollicitant le chauffeur d'astreinte qui mettra près de deux heures à arriver. Durant l'ensemble de

cette extraction épique, les surveillants ont une nouvelle fois montré leur professionnalisme et leur implication. Une fois de retour à l'établissement, tard dans la nuit ou tôt le matin, l'officier d'astreinte dans sa grande bonté a autorisé les agents qui travaillaient le lendemain à arriver 1h00 plus tard.

Bilan de cette extraction calamiteuse :

- **près de 17h00 de service continu pour 3 surveillants.**
- **des relations dégradées avec le personnel de l'hôpital.**
- **décrédibilisation de notre administration par une direction qui semble tout ignorer des réglementations.**

Le SPS félicite les agents pour leur professionnalisme et leur implication

Le SPS demande de reprendre rapidement les formations pour tous le personnel en commençant par la hiérarchie qui semble tout ignorer des réglementations pour l'hospitalisation des personnes détenues, sur le temps de travail d'un agent, sur les temps de repos...

Le SPS demande que les heures supplémentaires soient rajoutées y compris celles de la pause non prise et que les agents perçoivent la prime de nuit majoré au vu de l'heure de leur retour.

Le SPS demande que des relèves soient effectuées à chaque prise de service lorsqu'une extraction est en cours afin d'éviter les journées sans fin pour les surveillants.

Le SPS s'excuse auprès du personnel des urgences de Troyes pour la légèreté des décisions de la Direction et espère que les relations entre nos surveillants et leur personnel ne seront pas impactées.

Le SPS s'interroge sur ce qui se serait passé si des agents moins expérimentés étaient partis en extraction et auraient obéi à l'ordre de la Direction. Qui aurait été mis en cause ? Nous connaissons tous la réponse...

Le SPS rappelle à la Direction qu'entre bon et con il y a une lettre de différence mais que cela change tout. Par votre attitude vous allez perdre l'implication de vos agents.

Le SPS en profite pour souhaiter une bonne année 2023 à l'ensemble des agents du CD de Villenauxe la Grande.

**Le bureau local**

**SPS VILLENAUXE LA GRANDE : LE SEUL SYNDICAT 100 % SURVEILLANT**